

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 854 affectant à la Milice de la C.F.S. une parcelle de terrain sise à Ali-Sabieh .

n° 854

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
29 juillet 1961

Numéro JO
n° 7 du 31/07/1961

Date du numéro
31 juillet 1961

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Il est affecté, à la Milice de la Côte Française des Somalis üune parcelle de terrain sise à Ali-Sabieh, dite Camp n° 1, la dite parcelle telle au surplus qu'elle est figurée au plan annexé au présent arrêté,

Art. 2

— Dans les vingt jours de la date du présent arrêté, le chef du Service des Domaines fera remise de la parcelle de terrain susvisée à Monsieur le Commandant de la Milice en Côte Française des Somalis. De cette opération, il sera dressé procès-verbal lequel comportera détermination des limites du terrain affecté.